ABDOU & ASSOCIES
Société par actions simplifiée
au capital de 13 000 euros
Siège social : 85 LASCHAMPS DE CHAVANAT
23000 ST FIEL
898 362 033 RCS GUERET

PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 15 MAI 2026

L'an deux mille vingt-six,
Le 15 mai,
A 14 heures,

Les associés de la Société ABDOU & ASSOCIES se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire, 85 LASCHAMPS DE CHAVANAT, 23000 ST FIEL, sur convocation faite à chaque associé.

Il a été établi une feuille de présence signée par les associés présents.

L'Assemblée est présidée par Monsieur Nayère ABDOU, en sa qualité de Président de la Société.

La Société ELIXIR IMMO GROUPE, représentée aux présentes par son Président, Monsieur Nayère ABDOU, est désignée comme secrétaire.

La feuille de présence, certifiée exacte par les membres du bureau, permet de constater que les associés présents, représentés ou ayant voté par correspondance possèdent 13 000 actions sur les 13 000 actions ayant le droit de vote.

Le Président de l'Assemblée constate que l'Assemblée Générale est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Le Président de l'Assemblée dépose sur le bureau et met à la disposition de l'Assemblée :

- Les justificatifs des convocations régulières des associés,
- La feuille de présence et la liste des associés,
- Un exemplaire des statuts de la Société,
- le rapport du Président,
- Le texte des résolutions soumises au vote de l'Assemblée.

Le Président déclare que les documents visés ci-dessus ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social ou sur le site Internet de la Société dont l'adresse figure sur la convocation, à compter de la convocation de l'Assemblée.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le Président rappelle ensuite que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Lecture du rapport du Président,
- Nomination d'un nouveau Président en remplacement du Président démissionnaire,

NA

- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

Il est ensuite donné lecture du rapport du Président.

Puis le Président déclare la discussion ouverte.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIÈRE RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale, prenant acte de la démission de Monsieur Nayère ABDOU de son mandat de Président à compter de ce jour, nomme en qualité de nouveau Président, pour la durée restant à courir jusqu'à l'expiration de la Société :

La Société ELIXIR IMMO GROUPE, Société à responsabilité limitée unipersonnelle au capital de 49 254 euros, dont le siège social est 85 LASCHAMPS DE CHAVANAT, 23000 ST FIEL, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro 942 895 368 RCS GUERET,
représentée par Monsieur Nayère ABDOU, Président.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

DEUXIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par les membres du bureau.

Le Président
Nayère ABDOU

Certifié conforme

Le secrétaire
Nayère ABDOU
Société ELIXIR IMMO GROUPE

HOLDING ELIXIR IMMO GROUPE
CAPITAL SOCIAL 49 254,00€
SIREN 942 895 368 00010
LASCHAMPS DE CHAVANAT
23 000 SAINT-FIEL
IMMO.ELIXIR@GMAIL.COM
Nayère ABDOU

NA